

COMPTE RENDU REUNION DU CDAS DU 12 JUIN 2014

Depuis le CDAS du 21 février 2013, un expert retraité de la CGT est mandaté pour assister aux réunions du CDAS. En effet, les retraités n'ont pas voix délibérative en tant que membre du CDAS mais peuvent être invités en tant qu'expert sur un dossier précis les concernant. Donc à chaque nouvelle réunion, les représentants CGT du CDAS doivent prévenir la présidente en demandant la présence du représentant retraité. La CGT rappelle sa revendication de permettre aux agents retraités de pouvoir siéger de plein droit dans la représentativité syndicale de leur choix au sein du CDAS.

Lors de la réunion du CDAS du 12 juin dernier, la présence de M. Creuzer (expert retraité) a été contesté par la secrétaire départementale de l'action sociale. Pour rappel, la déléguée départementale a pour fonction le secrétariat et c'est le président qui convoque tous les représentants. Mme Guyot a donc statué et a informé M. Creuzer qu'il pouvait rester. La section départementale CGT a demandé audience à Mme Guyot pour clarifier la situation.

Le PV du 31 mars n'a pas fait l'objet d'un vote, ce qui devra donc être fait lors de la prochaine réunion. La déléguée explique qu'il y a eu un problème de transmission au niveau du PV. Certains membres du CDAS l'ont reçu la veille tardivement et ne l'avait donc pas en main.

Compte rendu d'activité de la délégation pour 2013

Le budget 2013 était de 188 206 euros et représente :

- 50 % sur la restauration
- 23 % équipement
- 19 % BIL soit 36 200 euros + 1667 € pour les coins repas
- 4 % fonctionnement de la délégation
- 2 % médecine
- 2 % Subventions séjours enfants

A/ En ce qui concerne la restauration, il a été remarqué une baisse de la fréquentation des restaurants. M. Creuzer rappelle que les restaurants du ministère (Dinan, Guingamp, Lannion, Loudéac et St Briec) sont ouverts aux retraités à condition de présenter le titre de pension pour justifier de son appartenance au Ministère. Il rapporte qu'un retraité s'est vu refuser l'accès dans un restaurant et de rappeler aux gestionnaires la réglementation.

Les titres restaurant / valeur faciale de 5 €

- 27 Postes isolés
- 31 137 titres distribués dont 458 titres anonymes
- 180 agents bénéficiaires
- 27 vacataires

La dématérialisation interviendra en 2015.

B/ Les colonies de vacances

Au niveau national, 13 132 colons âgés de 4 à 17 ans sont partis sur 14 152 demandes.

Pour le département, 145 enfants sont partis sur 154 demandes.

Le succès des colonies se confirme car il y a de plus en plus d'enfants à partir.

Le BIL de 2013 était de 36 200 euros et répartie comme suit :

- Arbre de Noël : 23 426 € soit 64 % du budget et représentant 430 enfants. Le coût par enfant est de 54,38 €
- Sorties actifs : 4 350 € soit 12 %
- Sorties retraités : 3 904 € soit 11 %
- Sorties actifs-retraités : 3 387.50 € soit 6 %

Au niveau national le budget de Noël représente entre 50 et 60 % du budget.

Réflexion : au niveau départemental, la population des retraités a augmenté passant à 53 % en 2013 contre 47 % en 2009. Les actifs sont passés de 1169 à 981 en 2013, les enfants de 517 à 430.

Point sur les actions 2014

Le budget BIL est de 37 867 €

- Arbre de Noël 2014 pour les enfants de 0 à 14 ans :

Le prestataire choisi pour cette année représente un coût de 5 000 € ;
l'animation est organisée par une douzaine de personnes ;
Changement du prestataire fournissant les jouets (SELFJOUETS sur la Bretagne) qui est moins cher que le précédent avec une meilleure qualité.

- Chèques rentrée pour les ados de 15 à 17 ans : 60 dossiers sont remontés à la délégation (marché national ENDERED)
- Sorties actifs : 92 inscrits pour Train marin et Alligator Bay les 15 et 29 juin.
- Sorties retraités : Presqu'île de Ruys, Puy du Fou, et St Raphaël
- Sorties actifs-retraités : EPAF BENODET ET LA BAULE
- Actions diverses (actions de santé publique : Conférence «zoomer sur votre vue» prévue le 25 juin, consultations juridiques, psychologue, CESF et Finances et pédagogie).
- Amitiés Finances
- Aménagements coin-repas :

EXPOSE de la Conseillère Technique Régionale de l'Action Sociale

Mme Lebreton Véronique a fait l'exposé des activités de l'aide sociale dont elle a la charge. 13 Conseillères sociales sont réparties sur l'ensemble du territoire pour répondre à l'ensemble des agents actifs et retraités.

La mission du CTR est d'assurer le fonctionnement du réseau régional (Bretagne et Basse Normandie) ou inter-régionale du service social et d'assurer les remplacements des conseillères entre autres.

Il est fait remarquer par la CGT qu'il n'est pas toujours aisé de trouver une assistante sociale disponible en cas d'absence prolongée (ce qui a été le cas dans le département) et on ne sait pas à qui s'adresse. Il est répondu qu'on peut demander à la délégation et/ou au service RH. Dans l'urgence, on peut faire mieux.

Rappel sur les différents prêts proposés :

- Prêt pour le logement d'un enfant étudiant pouvant aller jusqu'à 1800 €
- Prêt pour l'équipement du logement

Ces prêts sont accessibles à tous y compris aux retraités et à leurs enfants scolarisés pour les prêt logement-étudiants.